

DECLARATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME DE CÔTE D'IVOIRE PAR RAPPORT A LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FILLE

11 OCTOBRE

Les Nations Unies ont décrété le 11 octobre de chaque année, Journée Internationale de la fille.

Cette célébration vise à mettre en lumière les besoins spécifiques des filles et à répondre aux défis auxquels elles font face au quotidien. Le thème dédié à cette année est : « l'autonomisation des filles et l'exercice de leurs droits fondamentaux. »

En Côte d'Ivoire, les femmes représentent près de la moitié de la population dont une majorité de jeunes filles. Et pourtant ces filles sont confrontées à de nombreux problèmes. Leur épanouissement et leur autonomisation sont entravés par des obstacles de nature sociale, économique et politique.

Ces obstacles se résument :

- aux violences de toutes sortes dont sont l'objet les filles, notamment les violences sexuelles telles que les viols, les mutilations génitales, les maltraitements de toutes sortes ;
- au taux de déscolarisation élevé au niveau des cycles primaire et secondaire lié aux redoublements et aux abandons dus aux grossesses, aux mariages forcés ;
- à l'utilisation des filles comme travailleuses domestiques (plus de 400 000) qui subissent souvent, à leur lieu de service, des violences verbales, morales, physiques et la plupart du temps dans le silence ;
- au difficile accès aux ressources ;
- au manque de politiques adéquates pour adresser la question.

.../...

La Commission Nationale des Droits de l'Homme :

Encourage le gouvernement à prendre des mesures appropriées et urgentes afin de lutter efficacement contre ces phénomènes avec la plus grande fermeté ;

Invite l'Etat à mettre en place des politiques pour l'amélioration des conditions des filles et pour faciliter leur autonomisation ;

Invite les organisations de la société civile à redoubler d'efforts et à coordonner leurs actions pour relever les défis liés aux conditions de la fille ;

La CNDHCI réaffirme sa détermination à s'engager auprès du gouvernement et des différents acteurs de la société civile pour œuvrer au bien être de la fille.

Fait à Abidjan, le 11 Octobre 2017

La Présidente

Namizata SANGARE